



13 JUIN 2024

14H - 18H



Amphithéâtre HUVELIN
Université Jean Moulin Lyon 3
15 quai Claude Bernard, Lyon 7e

LE DÉFÈREMENT

Sous la direction scientifique de

Alexis BAVITOT

Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Équipe Louis Josserand, Centre de droit pénal

Anne-Sophie CHAVENT-LECLÈRE

Maître de conférences HDR à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Équipe Louis Josserand, Centre de droit pénal, Directrice du Master 2 sécurité intérieure

Mathias MURBACH

Maître de conférences associé à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Équipe Louis Josserand, Centre de droit pénal



13 JUIN 2024

14H - 18H



VALIDATION AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS

LE DÉFÈREMENT

Moment de contrainte singulier, point névralgique de l'opportunité des poursuites, « le défèrement » est de plus en plus encadré par des sources législatives, européennes et constitutionnelles. Mais aussi « entre-deux » de la procédure pénale, la notion demeure largement méconnue. **Le défèrement : simple formalité ou espace de justice ?** Une introduction retracera son origine et enrichira nos réflexions à la lumière des droits allemand et italien. Puis, **la rétention à fin de défèrement** sera questionnée. La mesure antérieure de contrainte est-elle le support du défèrement ? Quelles en sont les modalités pratiques (durée, conditions, deffèrement en défèrement etc.) ? Ensuite, ce colloque s'intéressera à **la comparution devant magistrat**, le procureur ou le juge d'instruction. Quelle place pour les droits de la défense ? Un contradictoire est-il envisageable ? Quelle consignation des déclarations du mis en cause ? Quelles spécificités procédurales ? Le défèrement est-il le support des actes subséquents ?

🕒 **13h45** | Accueil des participants

🕒 **14h00** | Introduction (à deux voix) au « défèrement »

Xavier PIN, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du centre de droit pénal, Équipe Louis Josserand

Kevin MARIAT, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre, Centre de droit pénal et de criminologie

1 - La rétention à fin de défèrement

🕒 14h30 | Le préalable à la rétention : la mesure de contrainte est-elle le support du défèrement ?

Mathias MURBACH, Maître de conférences associé à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Équipe Louis Josserand, Magistrat

🕒 14h50 | Table ronde : aspects opérationnels du défèrement

Cédric BOUCHARD, Major de Gendarmerie, Section de recherches de Lyon, ancien membre de l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante

Frédéric COMPAIN, Commandant de la police nationale, Chef de la Brigade d'assistance administrative et judiciaire en charge notamment des défèvements et du petit dépôt, tribunal judiciaire de Lyon et cour d'appel de Lyon

Amel JAKUPOVIC, Substitut du Procureur de la République, Parquet de Saint-Étienne

🕒 15h50 | Pause-café

2 - La comparution devant magistrat

🕒 16h10 | Table ronde : seront notamment abordées :

- Le défèrement devant le Procureur / devant le Juge d'instruction
- Quelle place pour les droits de la défense ?
- La consignation des déclarations du mis en cause
- Les spécificités (mineurs, majeurs protégés, criminalité organisée etc.)
- Le défèrement est-il le support des actes subséquents ?
- Quelle pratique de la jonction de procédures ?
- Le défèrement utilisé aux fins de mise en œuvre de l'article 723-16 CPP

Adrien BERTOMEU, Avocat au barreau de Lyon

Olivier RABOT, Vice-Procureur, Parquet de Lyon, Chef de la Section du Traitement Direct

Sidi-Mohamed VAN-WIJCK, Président de chambre correctionnelle, tribunal judiciaire de Lyon

3 - Vers l'instauration d'un défèrement contradictoire ?

- 🕒 **17h10** | Constitutionnalité et conventionalité du défèrement. État des lieux et perspectives à venir

Anthony LEREBOURG, Avocat au barreau de Paris

- 🕒 **17h30** | Le défèrement : formalité ou espace de justice ?

François FOURMENT, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Tours

- 🕒 **18h00** | Clôture du colloque

Validation au titre de la formation continue des avocats (4h)

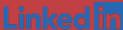
DROITS D'INSCRIPTION

➤ Gratuit - inscription obligatoire dans la limite des places disponibles

CONTACT

Équipe Louis Josserand

✉ edprive@univ-lyon3.fr

 @Equipe Louis Josserand



FACULTÉ DE **DROIT**

ÉQUIPE DE RECHERCHE **LOUIS JOSSERAND**

**CENTRE DE DROIT
PÉNAL**



1 CAMPUS DE LA **MANUFACTURE DES TABACS** | Lyon 8^e

- ♥ 6 cours Albert Thomas
- ♥ 6 rue Pr. Rollet
- ♥ 1 avenue des Frères Lumière

- M** **D** Sans Souci
- T** **4** Manufacture - Montluc
- C** **7** **25** Manufacture - Montluc
- BUS** **69** **296** Manufacture - Montluc



2 CAMPUS DES **QUAIS** | Lyon 7^e

A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ

- ♥ 15 quai Claude Bernard

- M** **D** Guillotière - Gabriel Péri
- T** **1** Rue de l'Université
- BUS** **35** Rue de l'Université

B BÂTIMENT NEW DEAL

- ♥ 25 rue de l'Université

C ATHÉNA DUGAS

- ♥ 7 rue Chevreul

- M** **B** Jean Macé
- T** **1** Quai Claude Bernard
- T** **2** Centre Berthelot
- BUS** **35** Béchevelin

D IUT JEAN MOULIN

- ♥ 88 rue Pasteur

E MILC (Maison Internationale des Langues et des Cultures)

- ♥ 35 rue Raulin

F CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL

- ♥ 18 rue Chevreul

- M** Métro **T** Tramway
- C** Lignes de bus



+ D'INFOS & INSCRIPTIONS SUR
ELJ.UNIV-LYON3.FR



♥ Manufacture des Tabacs
♥ Campus des Quais
♥ Campus de Bourg-en-Bresse
WWW.UNIV-LYON3.FR